



Prendre sa retraite à l'étranger

Par **Retraitée**, le **05/06/2009** à **10:23**

Bonjour,

Je suis retraitée en Juillet 2009 et je voudrais m'expatrier en Belgique.

Néanmoins j'aimerais continuer à payer les impôts et percevoir ma retraite en France.

Je n'aurai plus de domicile car je vais louer mon appartement.

Cela est-il possible? Faire une domiciliation dans une entreprise spécialisée?

Merci de me conseiller.